

Questions orales

Je comprends jusqu'ici la réponse du ministre. Toutefois, a-t-il actuellement entre les mains le rapport de la Commission royale sur les transports? Dans l'affirmative, veillera-t-il à ce qu'il soit publié immédiatement, étant donné qu'il aura peut-être des conséquences sur toute cette question d'abandon de lignes ferroviaires?

Pendant qu'il répond à cette question, pourrait-il également répondre à la partie de la question qu'on lui a posée hier, lorsqu'il a mentionné l'Office nationale des transports, l'examen de la Loi sur les transports nationaux et le rapport au sujet de son efficacité qui doit être déposé en janvier 1993? Pourrait-il veiller à ce que ce rapport soit effectivement déposé, de sorte qu'il ait un certain effet sur les audiences de l'Office national des transports avant que le processus d'abandon ne soit terminé?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je suis heureux de répondre au député que, effectivement, nous avons reçu le rapport de la commission royale qui a été créée par le premier ministre en 1989. Je suis heureux de signaler que la commission a terminé ses travaux à temps et dans les limites de son budget et que le comité qui examine la Loi sur les transports nationaux en fera également rapport à temps et dans les limites de son budget avant le 31 janvier 1993. Le rapport de la commission royale sera déposé très bientôt.

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley—Hants): Monsieur le Président, je remercie le ministre de ces réponses. Mon collègue a posé une question au sujet de la déclaration du représentant du CP, qui a dit aujourd'hui et hier que ce qui est arrivé au Canada atlantique hier risque de se produire au Québec et en Ontario.

Le ministre pourrait-il songer sérieusement à convoquer le CP pour déterminer la validité de cette affirmation? Ainsi, si nous parlons d'un abandon de lignes ferroviaires par souci de réalisme à cause d'un certain nombre de facteurs, le Canada atlantique n'aura pas l'impression d'être un cobaye et d'être victime de discrimination, et le processus d'examen englobera également certaines régions du Québec et de l'Ontario.

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je voudrais dire au député que les audiences de l'Office national des transports seront précisément tenues au profit des personnes, des groupes, des sociétés, des municipalités et des provinces qui désirent contester la décision du CP et les calculs sur lesquels elle se fonde. Ils auront l'occasion de le faire devant un organisme indépendant.

Dans l'intervalle, nous recevrons le rapport du comité qui examine la Loi sur les transports nationaux et lorsque

nous connaissons les conclusions de l'Office national des transports au sujet des demandes du CP, nous rendrons notre décision définitive à la lumière de tous ces éléments.

M. Stan Keyes (Hamilton—Ouest): Monsieur le Président, je ne peux m'empêcher de m'attarder sur l'observation faite par le député de Thunder Bay—Atikokan. Cela fera quatre ans, samedi prochain, que j'ai le privilège de siéger à la Chambre, et je pensais bien avoir tout entendu, mais jamais je n'avais entendu un député néo-démocrate de l'Ontario parler de politiques désastreuses.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Le député pourrait peut-être poser sa question.

M. Keyes: Le procès de 1 milliard de dollars intenté hier par les Lignes aériennes Canadien International ne constitue qu'une autre preuve d'une industrie qui dépérit à cause de l'immobilisme de ce gouvernement. Quand le ministre des Transports va-t-il se décider à mettre fin aux appréhensions et aux incertitudes des plus de 16 000 employés des Lignes aériennes Canadien International et à la crise que connaît l'industrie du transport aérien au Canada?

• (1500)

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je voudrais faire remarquer au député que nous avons reçu une proposition concrète de la part de la société PWA et des employés, mardi dernier. Depuis, nous faisons tout notre possible pour trouver une solution garantissant la viabilité de l'industrie aérienne, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

M. Stan Keyes (Hamilton—Ouest): Monsieur le Président, le temps passe. Les employés de Canadien International n'ont pas beaucoup de temps. Le ministre des Transports m'a donné la même réponse toute la semaine. Je voudrais donc poser ma question supplémentaire au ministre des Finances, qui a déjà été ministre des Transports.

Le ministre des Finances est-il prêt à faire preuve de leadership nécessaire pour sauver des milliers d'emplois dans l'ouest du Canada, à Calgary et à Edmonton, ou veut-il, lui aussi, nuire davantage à l'économie de ce pays?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai dit tout à l'heure que nous étions très préoccupés et impressionnés par le fait que les employés des Lignes aériennes Canadien International et de la société PWA aient proposé volontairement que leurs salaires soient réduits et qu'ils aient aussi décidé d'investir dans leur propre société au moyen de retenues à la source.